1. Canaux de communication:

Chers parents,
Bienvenue à toutes et à tous pour cette nouvelle année scolaire. Nous sommes ravis d'accueillir votre enfant.
En début d'année, vous allez recevoir une fiche de renseignements à compléter avec vos coordonnées.
Il est très important de la compléter et de nous la rendre afin que nous puissions mettre à jour toutes les informations pour chaque élève.

Vous trouverez ci-dessous les modalités afin de nous contacter et de suivre la scolarité de votre enfant.

Téléphone de l'école:
O2/376.72.39.

La diirection: Madame Sipvin Vinciane
directionsaintealene@gmail.com

La secretarire: Madame Ambra Angela
secretariatdirectionstealene@gmail.com

L'éducateur: Monsieur Jamal Ahnifi
saintealenejamaleduc@gmail.com

La/le titulaire de votre enfant:
Via le journal de classe ou la farde de communication
Via l'application Classdojo

2. Horaire 26-27

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ouverture école	7h30	7h30	7h30	7h30	7h30
cours / classe	8h25	8h25	8h25	8h25	8h25
temps de midi	12h05 repas + Éclosion ASBL	12h05 repas + Éclosion ASBL	12h05 repas + Éclosion ASBL ouverture des portes à 12h15	12h05 repas + Éclosion ASBL	12h05 repas + Éclosion ASBL
reprise des cours	13h15	13h15	Éclosion ASBL	13h15	13h15
fin des cours	14h25	15h05	Éclosion ASBL	15h05	14h25
ouverture portes	14h35	15h15	Éclosion ASBL	15h15	15h15
temps extrasco-laire	À partir de 14h35 Éclosion ASBL	À partir de 15h15 Éclosion ASBL	Éclosion ASBL	À partir de 15h15 Éclosion ASBL	À partir de 15h15 Éclosion ASBL
fermeture école	18h	18h	18h	18h	18h

Nous demandons à tous, grands et petits , parents et enfants, d'être ponctuels afin de respecter le travail de chacun.

3. Rangs

Aucun enfant n'est autorisé à quitter l'école sans être accompagné d'un adulte ou sans emprunter le rang organisé et entouré par deux enseignants.
Le rang encadre les enfants qui ont leur carte de sortie attachée à leur cartable (visibilité obligée pour aider les enseignants à reconnaître ces élèves) de l'école jusqu'à la place Saint-Denis.

Voici le **seul** parcours :

- Avenue Kersbeek
- Avenue Jean-Baptiste Van Pé
- Place Saint-Denis

Un enseignant fera traverser les enfants désireux aux divers passages piétons sur le parcours du rang.

En début d'année, le règlement de ce rang sera distribué aux élèves concernés et devra être signé par les parents et l'élève.

Tout changement doit être communiqué au titulaire par écrit via le journal de classe.

4. Services du midi : 2 possibilités

1) Repas tartines:

Votre enfant mange son pique-nique apporté dans une boite à tartines ainsi que sa gourde d'eau et ses collations saines. Il recevra un bol de soupe offert par l'école (à sa demande)

École Sainte-Alène
Une place pour chaque graine

2) Repas chaud:

Le repas proposé par Mamy Home au prix de 3,50€/jour comprend un potage et un plat.
Un courrier vous sera distribué en début d'année afin d'inscrire votre enfant et de payer la somme mensuelle 3 jours avant le début du mois sur le compte de l'école ou au secrétariat chez madame Angela.
Le menu sera partagé sur le site de l'école tous les mois.

+ 3) Extrascolaire du midi:

Les activités du temps de midi seront organisées par

Éclosion ASBL au prix de 17€/mois.

Pour toutes informations et concernant la facturation, voir fascicule distribué en début d'année par l'asbl Eclosion.

5. Extrascolaire après les cours

Toute activité après le temps scolaire est organisé par

Éclosion ASBL

Pour toutes informations et concernant la facturation, voir fascicule distribué en début d'année par l'asbl Eclosion.

6. Activités sportives organisées pendant le temps scolaire

Cours de gymnastique pour tous les enfants de primaire

Pour les enfants en primaire, dans un sac de gym:

- un short bleu marine ou noir
- un t-shirt blanc
- des sandales de gym

L'horaire de gym vous sera partagé par le titulaire en début d'année via le journal de classe.

Cours d'escalade pour les P3

Les élèves de P3 auront quelques séances d'escalade à la salle Maniak Padoue le mardi matin.
Un calendrier des activités vous sera partagé via le journal de classe prochainement.
Les enfants devront être munis de leurs sandales de gymnastique.

Provélo pour les enfants de P5/6

Les jeudis matins, les élèves de P5/6 auront des séances afin d'apprendre à rouler à vélo et à se déplacer en agglomération en toute sécurité et d'être diplômé en P6 du brevet du cycliste.
Chaque enfant sera attendu avec son vélo en ordre et son casque. (voir calendrier partagé)

Petit rappel:

Les activités en éducation physique sont obligatoires (voir ROI reçu lors de l'inscription).
Seul un certificat médical peut dispenser un élève de les suivre.

7. Classes vertes pour les P3/4

Les élèves de P3/4 partiront en classes vertes
- à Gedinne
- du mercredi 7 au vendredi 9 avril 2027.

Une épargne de 20€/mois d'octobre à avril
couvrira le séjour et les activités sur place au prix de 140€.
Une facture vous sera partagée en chaque début de mois via le journal de classe de votre enfant.

Le prix du car sera pris en charge par l'école.

École Sainte-Alène
Une place pour chaque graine

8. DAccE: dossier accompagnement de l'élève

Ce dossier accompagne votre enfant tout au long de sa scolarité.
Si nécessaire, il sera complété par son titulaire à 3 moments de l'année.
Toutes les données encodées vous seront partagées via la plateforme DAccE.
Vous recevrez un accès via votre mail aux dates suivantes :
- Premier bilan: disponible à partir du 7 novembre 2026
- Deuxième bilan: disponible à partir 13 mars 2027
- Troisième bilan: disponible à partir du 30 juin 2027

Néanmoins, les réunions de parents ou rendez-vous pris avec la/le titulaire seront toujours proposés afin d'échanger sur la scolarité de votre enfant.

9. Festivités de l'année

Bal d'Halloween	Vendredi 16 octobre 2026 de 18h à 21h
Fancy-fair	Samedi 3 avril 2027

10. Conférences pédagogiques

Journée 1: Jeudi 24 septembre 2026
Journée 2: Mardi 13 octobre 2026
Journée 3: à définir/ date partagée ultérieurement

11. Réunions/moments de rencontre avec les parents

Réunion de rentrée	Lundi 7 septembre de 15h à 16h à la salle de gymnastique + classe de votre enfant avec le titulaire
Bulletin 1 Pour les P1 à la P6	Lundi 30 novembre 2026
Bulletin 2 Pour les P1 à la P6	Lundi 15 mars 2027
Passation CEB pour les P6	Lundi 21, mardi 22, jeudi 24 et vendredi 25 juin 2027
Bulletin 3 Pour les P1 à la P5	Lundi 28 juin 2027
Célébration fin d'année pour les P6 + CEB/ bulletin	Mardi 29 juin 2027

12. Absences

A partir de 5 ans (M3), toute absence de votre enfant doit être justifiée par écrit.
Le motif d'absence devra être remis 2 jours au plus tard après le retour de votre enfant.
Une absence de plus de 2 jours devra être couverte par un certificat médical.

Nouveauté!
Depuis cette rentrée scolaire, les registres sont numérisés et les absences comptabilisés par une application « Horizon Présences ».
En tant que parent, vous aurez un accès via votre mail afin de partager, en toute autonomie, les motifs d'absence de votre enfant (voir mode d'emploi parents « Horizon présences »).
Il vous est toujours possible de partager un motif écrit au titulaire.
Monsieur Jamal reste à votre disposition pour vous aider à vous connecter et pour vous communiquer la situation de votre enfant.

13. Comportement
Nous attendons de nos élèves une attitude correcte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.
En ce début d'année, dans chaque classe, nous travaillerons sur la charte de la classe, sur nos règles de la cour, des toilettes et sur le règlement de l'école.
Le respect de ces règles est nécessaire pour l'épanouissement de chacun.
Nous comptons sur la collaboration de tous pour le bien vivre-ensemble.

Chaque enfant participera au conseil de classe de son groupe ainsi qu'au conseil d'école.
J'invite chaque parent à lire le **ROI**:
Règlement d'**O**rdre d'**I**ntérieur reçu à l'inscription et mis à jour sur notre site de l'école avec les nouvelles modalités de la FWB ainsi que notre projet d'établissement et notre projet éducatif & pédagogique.

14. Facturation
Le budget gratuité 26-27 reçu par la FWB couvrira l'achat du matériel scolaire pour les élèves en maternelle et les élèves jusqu'à la cinquième primaire.
Pour les élèves de P6, une liste de matériel vous sera partagée.
Les frais liés aux diverses activités vous seront facturés via mail et une note de frais papier via le journal de classe.
Les paiements se feront la première semaine du mois:
- soit par virement sur le compte de l'école BE76 0689 3023 6895 en n'oubliant d'y noter la communication de la facture et le nom de votre enfant
- soit chez la secrétaire de l'école: Angela AMBRA en prenant rendez-vous au 02/376 72 39 présente toute les matinées de 8h30 à 12h30

Petit rappel: le temps de midi et le temps extrascolaire vous seront facturés par l'asbl Eclosion.

Éclosion ASBL